

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL

## MUNICIPAL

Du vendredi 7 juillet 2017



Présents : Christian CARETTE, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Denis JACOTOT, Patrice MANCEAU, Patrizia MOYEUX, Manuela PINSON, Philippe RABAUX, Patricia THIBAUT.

Absents :

Olivier BERNARD excusé, Laurence CALIN excusée, Priscilla JOUTY GARCIA excusée, Alexandre LUMINET excusé, Jean-Luc ROYER excusé.

Secrétaire : Isabelle GAGO

La séance est ouverte à 18 heures.

### **Approbation du dernier compte-rendu**

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu.

### **Recrutement d'un apprenti**

Le Conseil Municipal décide d'embaucher un apprenti qui prépare un CAP Paysagiste. Le contrat sera signé pour 2 ans et le responsable des services technique sera nommé tuteur.

### **Achat matériel**

Considérant l'augmentation des effectifs de l'école primaire, la création de classe qui en résulte, il est nécessaire d'acheter du matériel et des fournitures pour l'école et le service périscolaire. Le Conseil Municipal décide d'ouvrir une enveloppe de 4 500 € pour le matériel et d'augmenter la dotation scolaire de 538 €.

### **Création d'un poste d'adjoint d'animation**

Considérant l'augmentation des effectifs du service périscolaire et afin de respecter les taux d'encadrement légaux, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint d'animation à 23 h annualisées par semaine en contrat à durée déterminée d'un an.

### **Attribution du studio 3 C rue de l'Eglise**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un bail au 1<sup>er</sup> août prochain pour la location du studio communal. Le loyer, révisable au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année est fixé à 295 € charges comprises.

### **Rapport du Président du Syndicat des Eaux d'Arc sur Tille**

Le rapport annuel du Président est présenté au Conseil. Il est disponible à la consultation en mairie.

### **Avenant DORGAT**

De nouvelles réglementations concernant la révision du PLU (plan local d'urbanisme) obligent à de nouvelles formalités obligatoires. Le cabinet DORGAT en charge de ce dossier propose de les réaliser moyennant un avenant de 624 €. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le devis présenté.

### **Décision modificative n°1**

Afin de permettre de financer les décisions prises précédemment (achat matériel, embauche de personnel) et de procéder à divers ajustements (remplacement d'un agent en arrêt maladie) le Conseil Municipal décide de modifier son budget. Les recettes non prévues au budget initial, permettant les dépenses engagées sont la vente de nos bois de 11 569 €, les droits de mutation de 6 526 € et la baisse de la péréquation intercommunale de 17 843 €.

### **Création et suppression de poste**

Un de nos agents étant inscrit sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial pour 2017, le Conseil décide la création de ce poste et la suppression du poste vacant d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au 13 octobre 2017.

La séance se termine à 19 h 40.

## **INFORMATIONS**

L'Education Nationale recrute pour des emplois dans le cadre du service civique. Notre école primaire est disposée à accueillir un poste dans le cadre de ce dispositif.

Si vous êtes intéressé, vous devez contacter Pôle Emploi. Nous vous remercions de vous faire également connaître en mairie.

### **APPEL AU DON**

Nous recherchons, pour compléter le matériel que nous avons déjà, des jeux de sociétés, des livres et des poupées pour le service périscolaire.

A votre bon cœur...

### **CEREMONIE DU 14 JUILLET**

La cérémonie aura lieu à 10 h 30 au monument aux morts. A l'issue de celle-ci, un apéritif sera offert à la mairie.

La mairie sera fermée du 10 au 13 juillet.

Bonne vacances à tous !